Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 33 (1987)

Heft: 12

Anhang: [Nouvelles locales] : Afrique

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Afrique :
15 millions de la Suisse pour le développement agricole

La Suisse va verser au Fonds international de développement agricole (FIDA) une contribution de 15 millions de francs destinés au développement de l'agriculture des pays du Sahel frappés par la sécheresse. Un porte-parole de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA) a précisé à l'ATS qu'il s'agit d'un programme supplémentaire du FIDA totalisant 300 millions de dollars pour les trois prochaines années.

Un fonds spécial du FIDA pour l'Afrique a été créé en mai 1986. Pour des raisons budgétaires, la Suisse n'a rallié la vingtaine de pays donateurs que récemment, a expliqué M. François Rohner, chef-adjoint du service des affaires multilatérales de la DDA.

Selon les indications du FIDA, un montant de près de 230 millions de dollars a été consenti et huit pays en auraient déjà bénéficié. Toutefois, selon M. Rohner, beaucoup d'autres états ont demandé à leur tour des contributions.

Le FIDA a été fondé en 1977 dans le but de réunir, de la part des pays exportateurs de pétrole, des moyens financiers destinés à l'aide au développement. Le Fonds finance notamment des projets d'infrastructure et d'irrigation. Il accorde aussi des crédits limités à des communautés paysannes pour stimuler le développement de l'agriculture locale.

La mise en place du fonds spécial du FIDA pour l'Afrique est due à la nécessité de trouver des moyens supplémentaires, notamment à la suite de la chute des prix du pétrole : les pays arabes ont en effet du mal à tenir leurs engagements concernant leur quote-part de 40 pour cent.

A la différence des pratiques de l'ONU, le droit de vote, dans le Conseil d'administration du FIDA, est réparti à part égale entre les pays exportateurs de pétrole, des états industrialisés et des pays en voie de développement. Quant au financement, 40 pour cent des contributions proviennent des pays pétroliers et le reste des états industriels.

La Confédération dispose, pour une période de trois ans, d'un droit de vote dans le Conseil d'administration pour déterminer la réalisation des projets. Elle partage ce droit avec les Pays-Bas - qui précèdent actuellement la Suisse au rang des pays donateurs - la Belgique, l'Irlande et le Luxembourg.

LIBAN

Ambassade
Immeuble Achou
rue John Kennedy
B.P. 172
Tél. : 366.390/I
BEYROUTH
du lundi au vendredi.

CHYPRE

Consulate of Switzerland
B.P. 1513
NICOSIA

Consulat General Honoraire
Consul Honoraire :
M. Dimitri Shukuroglu
C.P. 1513
NICOSIE.

Association d'Amitié Helvetico-Chypriote
Président :
Dr. Glafkos M. Michaelides
21, rue Delphi
NICOSIE.

Une première dans les annales du Bazar International de Nicosie (Chypre) : la Suisse est présente à cet événement aussi bien mondain que charitable, tenu dans les locaux de l'Institut Loannou pour les handicapés mentaux.

Grâce aux bons soins du Consul Honoraire, M. Shukuroglu, un stand fut érigé et tenu durant toute la journée du 14 octobre par des Suissesses de bonne volonté. Les Chypriotes eurent droit aux délicatesses et spécialités culinaires de tous nos cantons, préparés grâcieusement par un groupe de Suissesses.

A Nicosie, aussi, vient d'être formée une « Association d'Amitié Helvetico-Chypriote ». Cela est un geste qui renforcera les liens amicaux déjà existant entre les deux pays, et une preuve qu'en tout temps les Suisses de l'étranger sont le reflet de la mère patrie.

ALGERIE

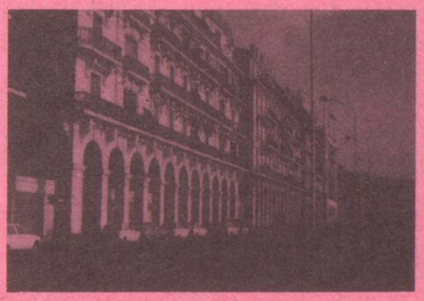

Ambassade

27, bd Zirout Youcef
B.P. 482
Tél. : 2.63.39.02 / 2.63.83.12
2.64.65.91
ALGER GARE
de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi

MAROC

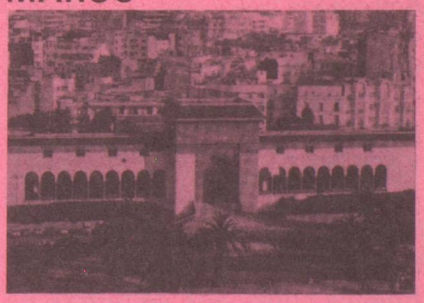

Ambassade de Suisse au Maroc
Boîte postale 169
Square de Berkane

RABAT
Tél. 669.74 - 675.12 - 657.48 - 657.49
Télex 31 996

Consulat
79, Mahaj Ai-Hassan At-Tani
(avenue Hassan II)
B.P. 5
Tél. : 26.02.11 - 27.02.15
CASABLANCA

TUNISIE

Ambassade
10, rue Ech-Chenkiti
Mutuelleville
B.P. 501 — 1025 Tunis RP
Tél. : 281.917 - 280.132
Télex : 14922
1002 TUNIS BELVEDERE

CAMEROUN

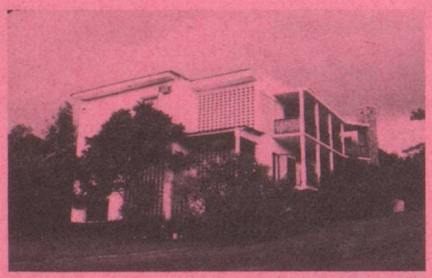

Ambassade
Villa Zogo Massy
Route du Mont-Fébé
Quartier Bastos
B.P. 1169
YAOUNDE
Tél. 23.28.96 - 23.30.52 Télex 8316
Réception : lundi à vendredi de 8 heures à 12 heures.

Agence consulaire de Suisse
Ambowe B.P. 3891
Tél. 73.07.30 et 73.07.31
Télex 5'561

LIBREVILLE (Gabon)
Agence consulaire de Suisse
Quartier Sabangali
1102 N'DJAMENA (Tchad)
Tél. 3718 Télex 5328

COTE d'IVOIRE

Ambassade de Suisse
Immeuble Alpha 2000
Rue Gourgas, 12e étage
01 B.P. 1914
ABIDJAN 01
Tél. : 32.17.21 ou 32.30.02
Telex : 23 492 Amsui

BURKINA FASO

Agence consulaire de Suisse
c/o Bureau de coordination
de la coopération suisse
B.P. 578
OUAGADOUGOU
Tél. : 33.53.43
Telegr. Coopersuisse
Telex (978) 5371 Coopsuis

Pour toute question consulaire (immatriculation, AVS, passeports, etc.), les ressortissants suisses domiciliés au Burkina Faso doivent s'adresser à l'Agence consulaire qui transmettra les demandes à l'Ambassade de Suisse à Abidjan.

NIGER

Agence consulaire de Suisse
c/o Coopération technique suisse
Rue du Souvenir
B.P. 728
NIAMEY
Tél. 73.39.16 Télex (975) 5505

Pour toute question consulaire (immatriculation, AVS, passeports, etc.), les ressortissants suisses domiciliés au Niger doivent s'adresser à l'Agence consulaire qui transmettra les demandes à l'Ambassade de Suisse à Abidjan.

GUINEE

Ambassade
Donka Conakry II
B.P. 720 Conakry I Tél. : 46.26.12
CONAKRY

MADAGASCAR

Ambassade de Suisse
Solombavambahoaka Frantsay 77
Antsarolo
Tél. : 228.46 Télex : 22.300
ANTANANARIVO

SENEGAL

Ambassade
Rue René N'Diaye
(angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall)

DAKAR

Nouveau chef de mission

Le nouvel Ambassadeur de Suisse au Sénégal, M. Pierre Barraz, a présenté, le 29 octobre 1987, ses lettres de créance à S.E. M. Abdou Diouf, Président de la République.

Né en 1940, originaire d'Epesses/Canton de Vaud, M. Pierre Barraz effectua ses études à Aix-en-Provence et à Genève ; il est licencié en droit. Entré en 1968 au service du Département fédéral des affaires étrangères, il fut affecté à titre de stagiaire à Berne, puis à Copenhague. Après un séjour de 4 ans à la centrale, à la section du personnel, il fut transféré à Lagos en 1973. Rentré à Berne en 1975, il assuma la suppléance du chef de la section des accords d'indemnisations à la direction du droit international public. En 1979, il fut affecté en qualité de premier collaborateur du chef de mission à Belgrade où il fut promu au rang de conseiller d'ambassade l'année suivante. Rentré à nouveau à Berne en 1981, il fut nommé chef adjoint du protocole. En 1984, le Conseil fédéral le nomma ambassadeur en Syrie.

M. Barraz est marié.

REPUBLIQUE DU ZAIRE

Ambassade
Résidence « Les Flamboyants »
Angle des avenues de la Nation
et Lumpungu, 3e étage
B.P. 8724
Tél. : 222.85 et 25.099

KINSHASA

réception de 9 h 30 à 12 h
samedi excepté ou sur rendez-vous

MALI

Agence consulaire de Suisse
c/o Bureau de coordination de la coopération suisse
B.P. 2386
Tél. : 22.32.05
Télegr. : coopersuisse
BAMAKO

MAURITANIE

Agence consulaire de Suisse
M. Claude Grégoire, Consul

B.P. 40248 Tél. : 25.31.86
NOUAKCHOTT

Rép. Pop. du CONGO

Martin Buxtorf

Agence consulaire de Suisse :
c/o UNEFICO
Rue 23 mars 1977
Quartier cathédrale
BRAZZAVILLE

En marge de Noël

Le fabuleux Musée des jouets de Bâle

Plus de deux mille jeux et jouets de toute l'Europe y sont exposés

Nous voici à Riehen, dans la proche banlieue de Bâle. Nous y avons pris rendez-vous, pour vous, avec les pensionnaires de Hans Peter His.

VÉRONIQUE DE SEPIBUS

Disons-le tout de suite : ce sont pour la plupart de ravissantes dames et demoiselles, parées de tous leurs atours. Elles sont inertes et pourtant entourées de tous les objets nécessaires à leur vie.
La liste de ceux-ci serait trop longue

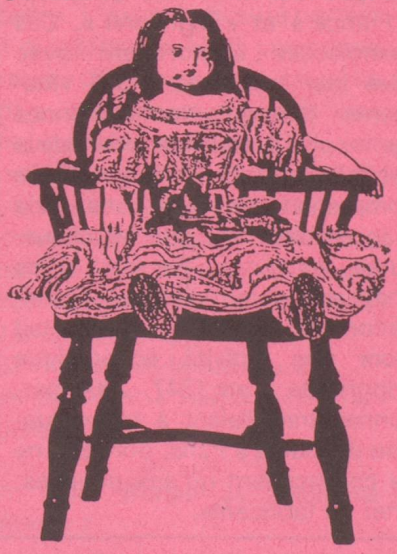

à établir et fastidieuse à lire. Citons seulement l'essentiel : des lits du XIXe siècle avec les parements les plus richement brodés. Des cuisinières avec leurs enjolivures en cuivre bien brillantes. Des ustensiles de cuisine. Des armoires, des voitures à cheval, des maisons, des hôtels, des trains. Tout ce petit monde que le collectionneur bâlois H. P. His avait patiemment réuni, il en a fait don au « Spielzeugmuseum » de Riehen dont nous vous donnons l'adresse avant que vous ne l'oubliez : ce Musée du jouet se trouve dans la Baselstrasse au N° 34. Le numéro de téléphone est (061) 67.28.29. Ouvert les mercredis

et samedis de 14 h. à 17 h., ainsi que le dimanche de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Comment s'y rendre

Si vous venez en voiture vous devez prendre, à Bâle, l'autoroute BAD-Banhof, en direction de Riehen, jusqu'à Riehen-Dorf. Là, vous cherchez une place de parc et continuez à pied. Si vous venez par le train, vous prenez le tram N° 6, devant la gare CFF. Vous descendez à Riehen-Dorf. Vous voilà au musée du monde en miniature. Là vous attendent plus de 2000 jeux et jouets. Ils proviennent de toute l'Europe et sont répartis dans douze salles. Regroupés par centre d'intérêt, on peut voir successivement des jouets primitifs en bois ou en terre cuite. Puis des jouets optiques de théâtres de poupées. Viennent ensuite les jouets techniques et ceux qui sont imprimés sur papier. Puis les moyens de locomotion, avec des voitures à chevaux, des automobiles et, bien sûr, des chemins de fer.

Voici des automates et, enfin, les poupées. Ces poupées ont pris leur retraite à Riehen. Elles ont tout emporté avec elles. Depuis leur « beauty case » jusqu'à leur minuscule vaisselle. Et ce d'autant que leur maison tout entière est là. Passons au salon. Voici les confortables bergères, le guéridon sur lequel sont posées les tasses de thé. La chambre à coucher respire l'ordre, l'harmonie ainsi que la qualité qui sied à une maison bien tenue. Tout cela, du reste, est confirmé dès que l'on aperçoit Madame Poupée. Certes, ses vêtements sont surannés, mais ils sont taillés dans de riches tissus, aux couleurs de bon aloi. Elle est une dame semblable aux femmes adultes de son temps, miniaturisée pour pouvoir être la compagne de jeux des petites filles de la Belle Epoque. Les autres dames poupées sont, tout pareillement, des reflets de la société qui leur a donné naissance. Elles sont marchandes des quatre saisons, derrière leur éventaire, épicière, ou tout bonnement ménagère. Elles ont toutes joué le rôle d'initiatrices pour que les enfants qui les ont bercées sachent comment se comporter pour « être comme il faut ».

« Journal de Genève »

Quand la reine Victoria jouait à la poupée

Comme la Belle au Bois dormant, la poupée a connu une longue éclipse. Sa présence est, par exemple, inexistante pendant tout le Moyen-Age. C'est surtout au XVe siècle qu'elle a beaucoup évolué. Elle était en ce temps-là, aussi bien un jouet de garçon que de fille. Son apogée se situe au XIXe siècle. Elle devient - presque -reine d'Angleterre. En effet, en 1837, la reine Victoria entre dans des milliers de foyers britanniques sous forme de poupée, et dans la tenue de son couronnement.

C'est à Londres qu'eut lieu, en 1912, un « Congrès » mondial des poupées. Il réunit 35 000 poupées à l'occasion de Noël. Il n'y eut pas de débat, mais les « congressistes » furent offertes, après leur exposition, aux enfants londoniens les plus pauvres. Lors d'une visite des souverains anglais à Paris en 1938, le Gouvernement français leur offrit deux poupées. « France » et « Marianne ». Ces demoiselles emportaient avec elles leur trousseau : 365 vêtements différents confectionnés par les plus grands couturiers de la capitale française. Chaque tenue comprenait, de plus, une série d'accessoires tels que les chaussures, les bijoux, les sacs et les chapeaux ! Il faut dire que la fabrication de poupées représentait alors une activité économique importante : en 1847, 2000 personnes travaillaient à la production de jouets à Paris, dont 805 ne se consacraient qu'aux poupées, chez 90 fabricants.

La « prépoupée » de Mademoiselle Cro-Magnon

Même dans les sociétés les plus primitives, le jeu a servi au développement de l'esprit. On peut imaginer que, déjà, les enfants de nos lointains ancêtres découvraient et conquéraient le monde des cavernes en jouant. Cette supposition est basée sur le fait que l'on a retrouvé des poupées datant de la préhistoire. Il est vrai qu'elles ont des formes si primitives que l'on peut considérer qu'il s'agit de « prépoupées ». Par contre, il existe d'authentiques poupées qui remontent à l'Egypte pharaonique du Moyen Empire. Elles sont fabriquées en bois, Ces dames-poupées égyptiennes ont donc aujourd'hui 4000 ans. Elles sont également Egyptiennes, les premières poupées en tissu, mais beaucoup plus jeunes que les précédentes : elles ne datent que de 6 à 700 ans avant J.-C. !

Il existe de par le monde de nombreuses poupées. Elles témoignent toutes d'un type de culture et de relations sociales différentes. Nous n'évoquerons pas les portraits d'ancêtres, amulettes ou autre objets de magie. Ce type de poupée se situe en dehors de l'univers des enfants. Restons-en à la poupée figurative, dont le rôle est d'être un jouet enfantin. Cette poupée-là aide l'enfant à trouver la voie des bonnes relations avec son prochain et avec les animaux. La poupée existe jusque dans les ethnies les plus primitives. C'est ainsi que chez les Craos, tribu indienne d'Amérique du Sud, un explorateur allemand a pu observer les jeux d'une fillette qui considérait deux épis de maïs épépinés comme des enfants, donc comme des poupées.

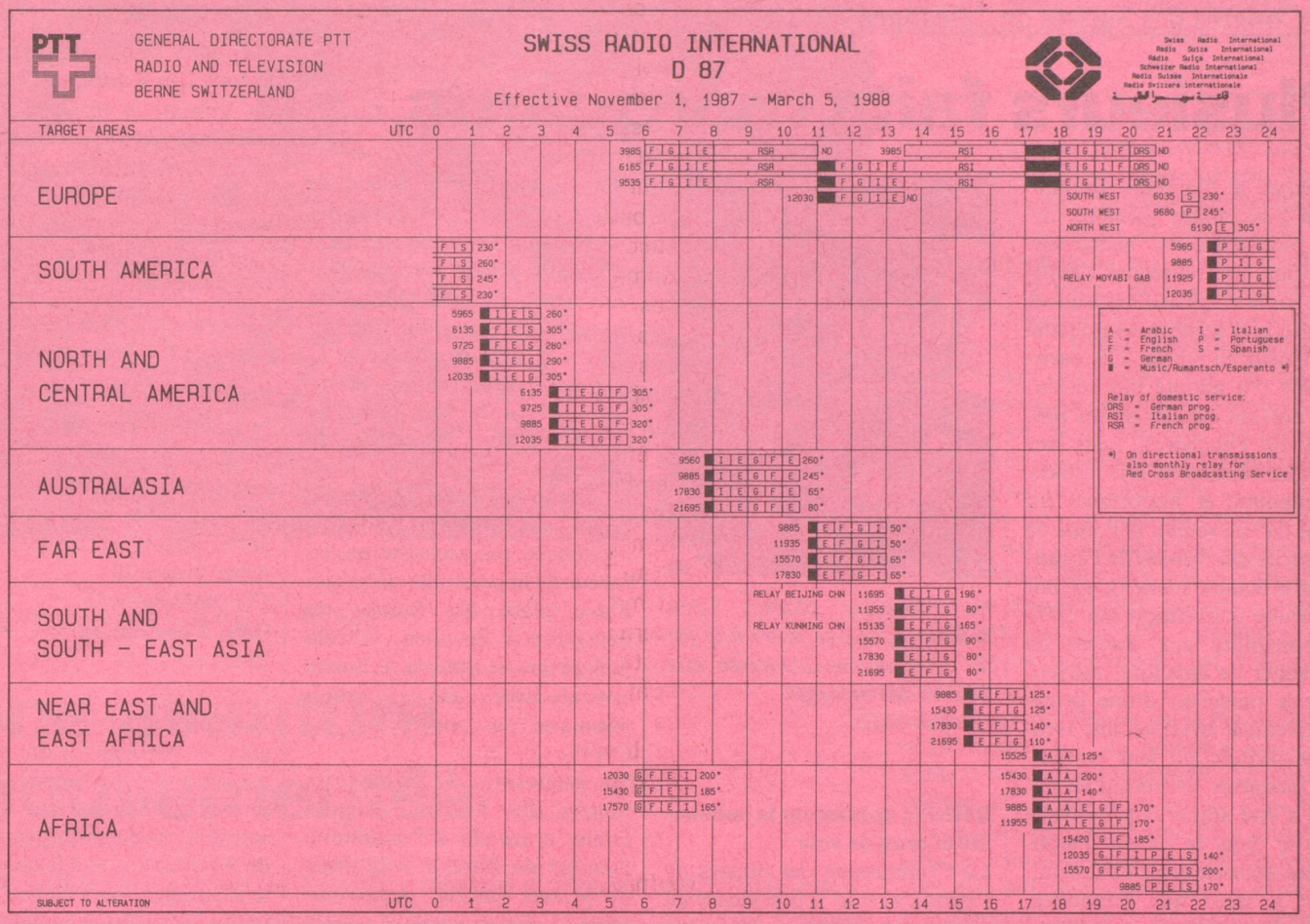

Chers lecteurs, chers abonnés,

La Direction et la Rédaction du Messager Suisse vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année en pensant tout particulièrement à tous ceux qui sont dans la peine. Nous aimerions que Noël et Nouvel-An vous apportent joie, lumière et santé et formons le vœu que chaque Suisse de France ait un geste pour l'un de nos compatriotes malheureux ou isolé.

Quant au Messager Suisse, pour que ces Fêtes brillent d'un éclat tout particulier, il ouvre une

SOUSCRIPTION

en faveur de la rénovation de la chapelle de la Maison Suisse de Retraite, à Issy-les-Moulineaux. Cette chapelle est depuis longtemps un lieu œcuménique de prière. L'Art et la Beauté portent à la méditation. Voilà une bonne raison de rendre cette chapelle plus accueillante. Il faut que nous puissions réunir trois cent mille francs. Pour cela, vos dons — modestes ou importants — doivent être adressés par chèque bancaire à l'ordre de l'Association suisse médico-sociale,
14, rue Minard,
92130 Issy-les-Moulineaux
en précisant « Rénovation Chapelle »

A tous, Bonne et Heureuse Année !

Abonnement 1988

Depuis deux ans, nous avons pu ne pas augmenter le prix de notre abonnement. Malheureusement les différentes majorations survenues depuis début 1986 nous mettent dans cette obligation. Désormais le prix de l'abonnement pour onze numéros sera de F. 130.-. Etranger : F. 140.-. Abonnement de soutien à partir de F. 150.-

Notre fichier étant informatisé, nous vous prions d'adresser directement votre paiement au Service des Abonnements du M.S., 54 rue de Paradis,
75498 Paris Cedex 10.